

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 82

présenté par
M. Ciotti, rapporteur
au nom de la commission des lois
saisie pour avis

ARTICLE 13

Dans l'alinéa 7 de cet article, substituer aux mots :

« du II »,

les références :

« des *a)* et *b)* du 2° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de correction d'une référence.